CANADIAN NUCLEAR WORKERS COUNCIL
www.cnwc-cctn.ca

Le Travailleur canadien du nucléaire

Une publication du Conseil canadien des travailleurs du nucléaire Décembre 2009

Le mot du Président

L'avenir de l'ÉACL -

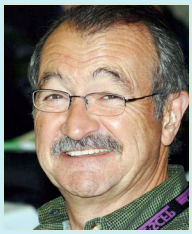

Un scénario AVRO ou Nortel approche à grands pas

Le Ministre des Ressources Naturelles du Canada a annoncé le 19 octobre 2009 que le gouvernement avait reçu une analyse financière sur la restructuration d'Énergie Atomique du Canada Limitée (ÉACL) et qu'il avait commencé à la réexaminer. Le sort de l'industrie nucléaire du Canada en dépend.

Ce rapport vise à assister le gouvernement dans ses décisions sur un renforcement et un positionnement optimisés de l'industrie nucléaire du Canada pour des opportunités mondiales et nationales. Il permettra d'aménager un environnement propice à ÉACL qui lui fournira une base commerciale et ainsi un meilleur accès au capital et à l'innovation.

C'est peu dire que les Canadiens ont beaucoup à perdre si de mauvaises décisions sont prises. Commençons par la fierté nationale. La technologie nucléaire CANDU, l'une des cinq en développement dans le monde, s'est emparée avec succès d'environ 10 pour cent du marché mondial bien qu'elle rivalisait contre quelques géants mondiaux bien plus importants et bien mieux financés.

En outre, les avantages économiques sont évidents. La technologie CANDU d' ÉACL a permis de créer une industrie de 6,6 milliards de dollars par an qui soutient plus de 130 entreprises canadiennes et 30 000 emplois directs hautement qualifiés et hautement rémunérés ainsi que des dizaines de milliers d'emplois indirects. Le Canada est devenu un exportateur mondial d'uranium et l'un des plus grands fournisseurs d'isotopes médicaux. Les recettes budgétaires se sont chiffrées en milliards et des centaines de millions de dollars ont été investis dans la R&D de haute technologie dans les universités et les établissements d'enseignement supérieur canadiens. De plus, les Canadiens reçoivent de l'électricité de base fiable et bon marché non génératrice de smog ou de gaz à effet de serre.

Prendre de mauvaises décisions signifie aussi passer à côté d'importantes opportunités économiques. À l'échelle mondiale, le marché potentiel pour de nouveaux réacteurs dans les dix prochaines années est estimé à environ un trillion de dollars. Des modélisations économiques récentes effectuées par le Conference Board of Canada soulignent clairement les implications potentielles. Cette modélisation montre que 500 000 personnes-années d'emplois seraient créées et 80 milliards de dollars ajoutés au produit intérieur brut du Canada grâce à la construction de quatre nouveaux biréacteurs ACR-1000 au Canada et de huit biréacteurs dans le monde.

En tant qu'acteurs clés au sein de l'industrie nucléaire du Canada, nous avons la responsabilité d'informer nos décideurs politiques ainsi que l'opinion publique générale et de leur faire mieux comprendre les enjeux. Les résultats d'un sondage public commissionné par Ressources Naturelles Canada en ce début d'année indiquent quelques gros enjeux à venir. Par exemple, sept canadiens sur dix déclarent peu savoir sur l'ÉACL bien qu'environ le même nombre préfère la technologie nucléaire canadienne à d'autres technologies.

À suivre...

Pour faire face à nos responsabilités, nous devons discuter plus amplement avec les canadiens, de manière collective et individuelle, du succès du CANDU, des avantages qu'il a apportés, de l'avenir qui est le nôtre, et devons aussi jauger les problèmes à résoudre. Ces problèmes incluent l'identification des meilleurs moyens d'améliorer la base commerciale d'ÉACL tout en garantissant un maximum d'avantages aux Canadiens et en développant des mécanismes de financement innovateurs pour les projets de nouveaux réacteurs. Cela englobe également la création de nouvelles synergies fédérales/provinciales et de province à province pour étendre le succès de l'industrie nucléaire du Canada. Développer une vision nationale pour l'industrie nucléaire du Canada serait un bon début. Les Canadiens n'ont pas besoin d'un nouveau scénario tel qu'Avro Arrow ou Nortel dans lesquels nous cédons nos succès aux autres.

David Sluci

La CCSN et son « cadre de réglementation bien pensé et bien établi »

Le 20 novembre 2009, la Commission Canadienne de Sûreté Nucléaire (CCSN) a publié le rapport final de l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA) dans l'examen par les pairs du Service d'Examen Intégré de la Réglementation (SEIR) de la Commission.

Une équipe d'environ vingt experts de l'AIEA a réalisé un examen par les pairs du régime de réglementation nucléaire du Canada comparé aux normes et pratiques internationales, du 1er au 12 juin 2009. L'équipe a évalué un certain nombre de domaines y compris les responsabilités et fonctions, les réglementations et guides ainsi que les inspections et la mise en application d'un organisme de réglementation.

Dans l'ensemble, le rapport conclut que le Canada détient un cadre de réglementation bien pensé et bien établi et que le régulateur nucléaire effectue un travail efficace en termes de protection de la santé, de la sécurité des Canadiens et de l'environnement.

Dix-neuf meilleures pratiques et trente-deux recommandations et suggestions d'amélioration étaient incluses dans le rapport. La CCSN a préparé une réponse détaillée exposant brièvement les mesures qu'elle va prendre pour examiner chaque recommandation et suggestion. Une évaluation de suivi par l'AIEA va réexaminer la mise en œuvre réalisée par la CCSN.

Le Président de la CCSN, Dr. Michael Binder, a déclaré que le savoir partagé par l'équipe de la CCSN et du SEIR conduira à améliorer les réglementations au Canada et dans le monde et soutiendra notre vocation à être le meilleur régulateur nucléaire du monde.

Bruce Power : une production toujours sûre et solide

Le 31 octobre 2009, la Commission Canadienne de Sûreté Nucléaire (CCSN) a renouvelé les permis d'exploitation de Bruce Power de cinq années supplémentaires pour les centrales Bruce A et Bruce B. La demande de Bruce Power de charger de combustible les réacteurs des unités 1 et 2 après l'achèvement du projet de réfection de Bruce A a été approuvée par la CCSN. Duncan Hawthorne, Président et directeur général de Bruce Power a constaté que la grande majorité des présentations faites durant les trois jours d'audiences publiques concernant ces questions ont soutenu l'entreprise en qualité d'opérateur sûr et partie intégrante de la communauté.

Le 4 novembre, l'entreprise a publié ses résultats financiers du troisième trimestre. La production d'électricité du trimestre avait légèrement fléchi comparée à celle de la même période l'année précédente en raison de l'arrêt de fonctionnement d'un bâtiment de décompression de Bruce A. Néanmoins, la production globale de cette année jusqu'à date a légèrement augmenté comparée à 2008.

Les résultats ont également souligné le niveau de sécurité impressionnant de l'entreprise. Les employés de Bruce Power ont travaillé plus de 16 millions d'heures sans blessure sévère entraînant une perte de temps depuis février 2007. En août dernier, Bruce Power a fait le don de 15 000 dollars aux enfants dans le besoin de la région pour célébrer les 15 millions d'heures de travail sans blessure sévère.L'argent a été donné de la part de tous les employés de Bruce Power à United Way of Bruce-Grey.

La performance d'exploitation demeure solide. Les unités de Bruce A ont atteint un facteur de charge de 69,7 pour cent et les unités de Bruce B, un facteur de charge de 97 pour cent qui inclut tant la production actuelle que celle estimée. Ce dernier résulte de commandes dispatchées de l'opérateur du marché qui réduit la production d'énergie des unités de Bruce B en réponse aux périodes d'excès de production de charge de base en Ontario.

Bruce Power a également indiqué qu'il avait investi près de 3,1 milliards de dollars dans le redémarrage des unités 1 et 2 de Bruce A jusqu'à fin septembre. L'entreprise décrit ce projet d'infrastructure comme l'un des plus vastes du Canada avec une main-d'œuvre maximale de plus de 2 300 travaillant en toute sécurité sur 145 000 activités.

OPG lancé sur des projets nucléaires

Les résultats financiers du troisième trimestre d'Ontario Power Generation's (OPG) publiés le 20 novembre 2009 fournissent les résultats et les mises à jour des performances des opérations nucléaires sur ses projets nucléaires. Les revenus nets du troisième trimestre ont été favorisés par l'augmentation des bénéfices du « Fonds Nucléaire ». Ces fonds de placement distincts ont été établis pour le retrait d'actifs immobilisés nucléaires et pour la gestion des déchets.

Bien que la production totale d'électricité ait diminué de 17 pour cent comparée au même trimestre de l'année précédente, la production nucléaire a augmenté de 0,7 TWh. Il était prévu qu'elle baisse en raison de journées d'arrêt imprévues à la centrale Pickering B.

L'indice de productibilité indique une amélioration constante des deux centrales nucléaires Pickering A et B pendant le trimestre comparé à la même période en 2008. Pickering B a réalisé un indice de productibilité de 94,2 pour cent tandis que Darlington de 91,8 pour cent. Tom Mitchell, le Président et directeur général d'OPG a récemment déclaré lors d'un discours à Ontario Energy Network, qu'en 2008, quatre réacteurs CANDU sur les cinq plus performants du monde sont des unités d'OPG, dont trois à Darlington et un à Pickering B. OPG poursuit ses démarches pour les deux nouveaux réacteurs sur le site de Darlington. Le 30 septembre 2009, OPG a soumis à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale et à la CCSN l'étude d'impact environnemental (ÉIE) et une demande de permis de préparation de site. La commission d'examen conjointe a annoncé le début d'une période de consultation publique de six mois par l'ÉIE et un permis de préparation de site le 16 novembre.

OPG poursuit en outre ses travaux d'évaluation de faisabilité d'une remise à neuf de la centrale nucléaire de Darlington. Elle a réalisé une évaluation préliminaire et poursuit ses efforts sur les travaux techniques et de réglementation et autres tâches et analyses préparatoires. OPG continue également d'évaluer un certain nombre d'options concernant l'avenir des centrales de Pickering pour déterminer la meilleure stratégie de maximisation de la valeur de l'actif.

A l'occasion de la conférence APPRO, Wayne Robbins, le chef d'exploitation nucléaire d'OPG a commenté que l'objectif de l'entreprise est de devenir le parc nucléaire le plus performant du monde. Les éléments clés des opérations nucléaires d'OPG seront sécurité, ex. aucun blessé ; fiabilité, ex. maintenance préventive ; performance humaine et leadership, ex. comportement sans incident ; et valeur de l'argent, ex. excellence dans l'exécution de projets.

Bonnes nouvelles de Cameco

Le 2 novembre 2009, Cameco a publié ses résultats financiers du troisième trimestre 2009. La section de conception a fourni des mises à jour sur la production de services de combustibles et pour les opérations de Cigar Lake et McArthur River/ Key Lake. Les estimations de la production de combustibles à Port Hope et SFL ont été révisées à la hausse en raison de la confiance accrue dans l'approvisionnement d'hexafluorure (HF). Ceci est dû aux efforts que Cameco accomplit pour étendre les sources d'approvisionnement d'hexafluorure.

Cameco a annoncé que l'entreprise continue de progresser dans ses travaux de restauration à la suite d'une infiltration d'eau dans le cadre de l'opération de Cigar Lake. Les plans d'assèchement de Cameco ont été élaborés avec l'aide de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) et des ministères de l'environnement de l'enseignement supérieur, de l'emploi et du travail de la Saskatchewan. L'infiltration survenue le 12 août 2008 a empêché l'assèchement et le développement souterrain. Un dispositif d'étanchéité gonflable a été placé entre le puits et la source d'infiltration d'eau puis renforcé de ciment et de béton. De nouvelles estimations pour la date de production et les coûts d'investissement seront publiées une fois que l'assèchement sera terminé, qu'une évaluation de l'état des ouvrages sera réalisée et que le projet de la mine aura été mis à jour conformément aux constatations. Une audience de la CCSN a été tenue le 6 novembre 2009 suite à la demande de Cameco d'une révision du permis accordant les travaux correctifs et la construction de la mine.

Les travaux continuent à McArthur River. La production d'un nouveau trou de mine est attendue pour la fin de cette année et devrait représenter environ deux tiers de la production de l'ensemble de la mine en 2010. L'utilisation de murs de glace a permis cette progression. De nombreux gisements d'uranium dans la géologie de l'Athabasca sont situés dans une zone de failles entre une couche de grès aquifère au-dessus et une roche de base solide au-dessous. Cameco est leader dans le dé veloppement de cette technologie. Un mur de glace est une barrière artificielle d'environ 15 mètres d'épaisseur d'eau gelée et de roche qui empêche l'eau de s'infiltrer dans les opérations minières. De la saumure très froide est pompée dans des tuyaux d'acier pour créer le mur de glace.

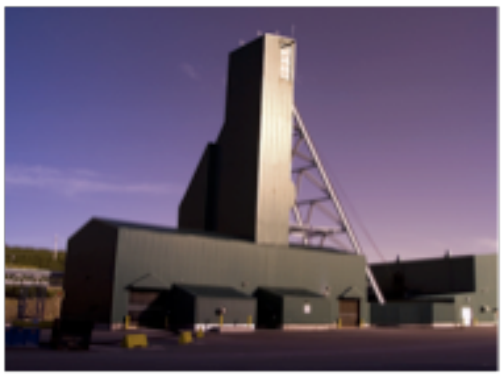

Mine McArthur River, avec l'aimable autorisation de Camecoc

À suivre...

L'avenir de l'industrie nucléaire canadienne se dessine

Au cours des dernières semaines, plusieurs acteurs du secteur ainsi que des politiciens ont consacré du temps à discuter de l'avenir de l'industrie nucléaire canadienne.

Le 7 octobre, le Comité permanent des ressources naturelles de la Chambre des communes a décidé de tenir trois ou quatre jours d'audiences sur l'avenir de l'industrie nucléaire canadienne au pays et à l'étranger. Durant les audiences tenues les 21, 26 et 28 octobre ainsi que les 2 et 4 novembre, les membres du Comité ont entendu les présentations de diverses parties intéressées. Ces dernières comprenaient Greenpeace, Areva, Energy Probe, the Society of Energy Professionals and Associates, OPG, l'Association nucléaire canadienne, le Syndicat des travailleurs et travailleuses du secteur énergétique, Bruce Power et la Société de gestion des déchets nucléaires, pour en nommer quelques-unes.

Les 25 et 26 octobre, le Council for Clean and Reliable Electricity a organisé à Ottawa un colloque intitulé « Trouver l'équilibre, l'énergie nucléaire dans la société ». Le Council est une organisation non partisane, sans but lucratif et indépendante comprenant des représentants du milieu universitaire, des secteurs public et privé, du domaine de l'énergie ainsi que des spécialistes en planification stratégique. Le colloque était axé sur le rôle que l'énergie nucléaire pourrait jouer dans une stratégie nationale et mondiale afin de répondre aux besoins croissants en énergie, tout en réduisant notre dépendance aux combustibles fossiles. Trois thèmes principaux furent étudiés — les coûts, la sécurité et la gestion des déchets — et les orientations futures pour le Canada.

L'Honorable Lisa Raitt, Ministre des Ressources Naturelles

Le 3 novembre 2009, l'Honorable Lisa Raitt, Ministre des Ressources Naturelles du Canada est intervenue devant le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Durant son témoignage, la ministre a soutenu que : « Il est maintenant clair que le monde se tourne vers l'énergie nucléaire comme solution pour une électricité sans émissions. Le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie a affirmé qu'il arrivera un jour où nous aurons besoin de construire plus de 30 réacteurs nucléaires par an afin de répondre à la demande mondiale en besoins énergétiques. À juste titre, le Canada devrait occuper une place quelque part dans cette renaissance du nucléaire. Nous avons la technologie et les ressources humaines. »

Dernier point mais non le moindre, le nucléaire fut un sujet examiné au colloque de l'Association de producteurs d'électricité et de ressources énergétiques de l'Ontario qui s'est déroulée le 18 novembre à Toronto. La séance était axée sur l'évolution du rôle de l'énergie nucléaire dans le réseau d'électricité. John Wright, Premier vice-président et directeur général d'Ipsos Reid a déclaré à l'auditoire que le soutien public pour de nouvelles centrales nucléaires demeure élevé, mais qu'il est légèrement en baisse. Il a souligné l'importance de continuellement communiquer au public les avantages de l'énergie nucléaire.

Bref rappel...

« Compte tenu des caractéristiques de l'énergie nucléaire, la nécessité de produire de l'électricité à faible émission de carbone et dans le contexte du cadre stratégique global fixé par le gouvernement, les nouvelles centrales nucléaires devraient en principe être libres de contribuer autant que possible en vue de répondre au besoin d'une capacité additionnelle de 25 GW non renouvelables. Le gouvernement s'attend à ce que, suivant cette approche, une proportion importante de ces 25 GW soit en pratique comblée par l'énergie nucléaire. »

Source : Draft National Policy Statement for Nuclear Power Generation (EN-6),

Department of Energy and Climate Change, Gouvernment du Royaume-Uni, Novembre 2009

Entente Énergétique Nouveau-Brunswick - Québec

Le 29 octobre 2009, après plusieurs jours de spéculations médiatiques, les Premiers ministres du Québec et du Nouveau-Brunswick ont annoncé un projet d'accord sur l'énergie. Selon la déclaration commune : « Le Nouveau-Brunswick bénéficiera de tarifs moindres, d'une importante réduction de la dette provinciale, et s'assurera à long terme d'une sécurité et d'une fiabilité d'approvisionnement en énergie ainsi que du développement de la province comme carrefour énergétique. Pour sa part, Hydro-Québec ferait l'acquisition d'actifs de qualité, desservirait plus de 370 000 nouveaux clients et pourrait tirer parti de la position géographique stratégique du Nouveau-Brunswick dans le nord-est de l'Amérique du Nord. Cette transaction serait rentable dès la première année, procurant à Hydro-Québec un rendement sur les capitaux propres de plus de 10 %. »

Selon les termes d'un protocole d'entente, Hydro-Québec (HQ) achèterait la plupart des actifs de distribution, de transport et de production d'Énergie NB (NBP) pour un montant équivalant à la dette totale de 4,75 G$ de NBP. Certaines exceptions permettent entre autres au Nouveau-Brunswick de demeurer propriétaire exploitant des centrales thermiques de Belledune (charbon) et de Colson (pétrole) dans un cadre d'accords de répartitions. En vertu de cet accord, une partie s'engage à fournir le combustible pour le fonctionnement de l'usine appartenant à une autre partie. Ceci garantit des droits exclusifs de déterminer et d'acheter la production connexe et comprend des dispositions visant à couvrir les frais fixes d'exploitation. HQ a l'option de demander à NB de fermer ces centrales après un préavis d'un an et de payer NB, le cas échéant, l'équivalent de 12 mois de frais fixes. Le dépôt de charbon de Grand Lake et les centrales alimentées au pétrole de Dalhousie et Courtenay sont considérés comme des installations excédentaires et leur droit de propriété sera conservé par le Nouveau-Brunswick.

La centrale nucléaire de Point Lepreau serait acquise le ou aux alentours du 1er janvier 2011 après la réalisation complète du projet de réfection et la mise en service réussie du réacteur et après l'émission des permis et approbations. HQ n'endosse aucune responsabilité liée à la réfection. Quant à Point Lepreau 2, le ministre de l'Énergie du NB affirme que cela pourrait toujours se réaliser dans le cadre de la nouvelle entente, suivant une analyse de rentabilisation. HQ serait propriétaire des terres où Lepreau 2 pourrait être construite.

HQ s'est engagé à fournir jusqu'à 14 TWh d'électricité à des clients du Nouveau-Brunswick aux tarifs fixés par le gouvernement du NB. Le taux moyen actuel est de près de 11 cents par kWh. À partir du 1er avril 2010, la clientèle industrielle se verra offerte des taux équivalents à ceux du Québec; pour les clients réguliers, les tarifs seront gelés pendant cinq ans. On estime que ceci représente une valeur d'environ 5 G$ pour les contribuables du NB. Des mécanismes ont été convenus pour établir la valeur du bassin d'électricité du patrimoine du Nouveau-Brunswick (industriel et résidentiel, commercial, vente en gros) en date du 31 mars 2015 et pour les ajustements des taux au-delà de 2015.

Énergie NB demeurera une entité distincte et au moment de la clôture, HQ offrira un emploi à tous les employés de NBP et respectera les conventions collectives existantes. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick s'est également engagé à établir un cadre juridique et réglementaire qui reflète la structure actuellement en place au Québec.

En bref...

Les résultats laissent supposer que les Canadiens et Canadiennes s'opposent à la privatisation d'ÉACL

Le 19 octobre 2009, la Société des ingénieurs professionnels et associés (SIPA) a publié

un communiqué stipulant que 3 Canadiens sur 4 ne souhaitent pas qu'Énergie Atomique du Canada Limitée soit privatisée. Ces résultats proviennent d'une étude commandée par le gouvernement au début de 2009 mais non publiée auparavant. Les résultats sont basés sur des enquêtes réalisées par Ipsos Reid auprès de plus de 2 000 Canadiens et Canadiennes et cinq groupes de discussion à Edmonton, Montréal, Londres, Toronto et Saint John. Sept Canadiens sur dix croient que l'ÉACL serait plus avantageuse pour les Canadiens et les Canadiennes en tant que société d'État plutôt qu'en société fermée, et le même nombre s'inquièterait au sujet de la sécurité de la technologie nucléaire canadienne si ÉACL était privatisée. Dr. Michael Ivanco, Vice-président de la SIPA, a indiqué que son organisation appuie la restructuration d'ÉACL, mais « estime que le maintien du contrôle gouvernemental est de rigueur et nous devons nous assurer que les Canadiens continuent de bénéficier de cette technologie unique au Canada et internationalement reconnue. »

Science bidon utilisée pour induire le public en erreur

Le 20 novembre 2009, la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) a publié un communiqué de presse en réponse à un rapport du Sierra Club du Canada intitulé « Le tritium au robinet ». Sur la base de ce rapport, le Sierra Club décrit « l'industrie nucléaire comme inondant le Canada avec du tritium radioactif ». En plus de causer des malformations congénitales et le cancer, le rapport indique que les rejets courants et accidentels de tritium sont en hausse et que les normes d'émission de tritium au Canada sont laxistes et dépassées.

En réponse à ces allégations, la CCSN a publié un communiqué le même jour. La CCSN a spécifié que le rapport du Sierra Club « contient de nombreuses déclarations trompeuses pouvant causer des inquiétudes injustifiées ». Plus précisément, la CCSN a noté « que les niveaux de tritium actuels ne causent pas de malformations congénitales et un risque accru de cancer ». En ce qui concerne les normes, la CCSN a décrit que les « niveaux de tritium trouvés dans l'eau potable municipale des communautés à proximité d'installations nucléaires sont bien en deçà des normes nationales et internationales, et sous la limite de 20 Bq/l récemment proposée par le Ontario Drinking Water Advisory Council ».

Il convient de répéter la conclusion du communiqué de la CCSN : *« En fait, il n'a jamais été démontré que les personnes qui vivent à proximité de centrales nucléaires courent un risque accru de contracter une maladie, y compris la leucémie. De plus, les travailleurs canadiens du secteur nucléaire ont un taux de cancer plus bas et une espérance de vie plus longue que la population en général.*

Étant donné les préoccupations actuelles au chapitre de la santé et de l'environnement, il est regrettable que le Sierra Club choisisse d'ignorer les avantages importants que procure la technologie nucléaire aux Canadiens. Les isotopes sauvent et améliorent des vies. De plus, l'énergie nucléaire est une manière sûre de produire de l'électricité à faible taux d'émission. »

L'énergie nucléaire, part fondamentale de la stratégie énergétique du Royaume-Uni

Le 9 novembre 2009, Ed Miliband, Secrétaire à l'énergie et au climat de la Grande-Bretagne, a présenté au Parlement un plan d'énergie sécuritaire à basse teneur en carbone. Ce plan comprend six ébauches d'énoncés de principes nationaux (NPSs) sur lesquels les décisions de planification individuelle seront prises par une Commission de Planification des Infrastructures à venir. Miliband a noté qu'« en raison de l'intermittence du vent, le Royaume-Uni nécessitera à plus long terme une capacité de production considérablement accrue ». De nouvelles installations nucléaires fourniront la majeure partie de cette capacité, en plus d'une plus grande quantité d'énergie renouvelable et la production de charbon avec capture et stockage de CO2. Dix sites à déployer d'ici 2025 ont déjà été considérés adéquats pour accueillir ces nouvelles installations nucléaires. Simultanément à l'officialisation des NPSs, le secrétaire d'État a lancé une consultation sur la décision proposée selon laquelle deux projets de centrales nucléaires sont justifiés. Les avantages et les aspects sanitaires de chacun des deux projets avaient déjà été évalués conformément au Justification of Practices Involving Ionising Radiation Regulations 2004. La consultation recueillera les opinions sur la décision proposée et sur la démonstration de la preuve qui la supporte.

L'ANC annonce une nouvelle Présidente et PDG

Denise Carpenter,
Avec l'aimable autorisation de l'ANC

Le 26 novembre 2009, Wayne Robbins, Président de l'Association nucléaire canadienne, a annoncé que Denise Carpenter serait la nouvelle Présidente et PDG de l'association. Mme Carpenter possède une vaste expérience en communications stratégiques et en stratégie de gestion de marque. Avant sa nomination à l'ANC, Mme Carpenter était Première vice-présidente, Affaires publiques et gouvernementales chez EPCOR Utilities Inc.

LE TRAVAILLEUR CANADIEN DU NUCLÉAIRE
est publié quatre fois par an par le Conseil canadien des travailleurs du nucléaire, 244 Eglinton Avenue East, Toronto, Ontario M4P 1K2.

TÉL.: 416-725-5776
TÉLÉC.: 416-481-7115
Courriel: dshier@pwu.ca

Faites parvenir vos articles à l'adresse ci-dessus.

ÉDITEUR : David Shier
ÉDITORIALISTE EN CHEF : Paul Newall
Traduction: WordPro GT
(www.wordpro-translations.com)

Le Conseil canadien des travailleurs du nucléaire (CCTN) est une organisation de travailleurs et travailleuses représentés par des syndicats de divers secteurs de l'industrie nucléaire canadienne y compris de l'extraction minière, du traitement du combustible, des centrales nucléaires, de la production de radio-isotopes pour les besoins médicaux et industriels, et de la recherche nucléaire.

Les syndicats membres du Conseil sont les suivants:
SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE • CHALK RIVER TECHNICIANS AND TECHNOLOGISTS UNION • LE SYNDICAT CANADIEN DES COMMUNICATIONS, DE L'ÉNERGIE ET DU PAPIER • CANADIAN AUTO WORKERS UNION • SYNDICAT PROFESSIONNEL DES INGÉNIEURS D'HYDRO-QUÉBEC • ASSOCIATION INTERNATIONALE DES POMPIERS • ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MACHINISTES ET DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE L'AÉROSPATIALE • INTERNATIONAL BROTHERHOOD OF ELECTRICAL WORKERS • SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU SECTEUR ÉNERGÉTIQUE • INSTITUT PROFESSIONNEL DE LA FONCTION PUBLIQUE • ALLIANCE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA • SOCIETY OF PROFESSIONAL ENGINEERS & ASSOCIATES • SYNDICAT DES MÉTALLOS